

VOIX DU  
MONDE RURAL

2016/02 No.122



EXODE  
RURAL

# VOIX DU MONDE RURAL No.122

**Editeur:**

GEORGE DIXON  
FERNANDEZ

**Secrétariat:**

FIMARC aisbl  
rue Jaumain 15  
5330 ASSESSE  
BELGIQUE  
Tél/Fax: +32-83-656236  
www.fimarc.org  
fimarc@skynet.be

**Compte bancaire:**

ING 310-0756026-94  
IBAN  
BE87 3100 7560 2694  
BIC/SWIFT  
BBRUBEBB

**Mise en page:**

FIMARC aisbl

**Photos & Dessins:**

FIMARC aisbl  
(sauf mention spéciale)

**Abonnement:**

15,00 €/an

**Parution:**

33e année

**Impression:**

FIMARC aisbl

## Sommaire

Editorial	3
EXODE RURAL	6
FIMARC Nouvelles	13

Périodique publié en quatre langues par la FIMARC, qui donne un écho de la vie du monde rural et de l'action des Mouvements membres ou non de la Fédération

© FIMARC



Chers lecteurs,

*Meilleures salutations depuis le secrétariat international!*

Ce numéro de VMR est consacré à l'exode rural - ses causes et ses conséquences - qui est une réalité brûlante au niveau mondial et une préoccupation majeure de la FIMARC en tant que fédération de mouvements ruraux. L'exode rural consiste en un mouvement de population du monde rural vers les régions urbaines à la recherche d'emploi rémunéré hors du secteur agricole ou pour d'autres motivations. La migration de la campagne vers les villes réduit la population dans les zones rurales, ce qui entraîne la diminution des activités agricoles conduisant vers l'insécurité alimentaire. Cela peut amener au travail des enfants quand de nombreux jeunes hommes partent pour les villes à la recherche d'emploi provoquant ainsi une baisse dans l'inscription scolaire.

La migration rurale conduit également à la surpopulation des centres urbains, ce qui génère des tensions sur certains avantages sociaux et contribue à l'augmentation de la criminalité dans les villes. La migration rurale a augmenté le taux de chômage et réduit le niveau de vie des communautés urbaines. Par ailleurs, elle a pour conséquences un surcroît de travail pour les femmes restées à la campagne qui doivent faire face en sus des tâches ménagères à tout le travail de la ferme. La migration rurale mène à la concentration dans les villes des services et infrastructures comme l'éducation, la santé, la technologie au détriment de ces services en zones rurales. Elle a aussi des conséquences psychologiques comme le stress qui résulte du trafic, des coûts élevés de la vie ou encore des taxes à payer.

Dans de nombreux pays, des petites fermes familiales, à forte intensité de main



---

d'œuvre, ont été remplacées par des fermes industrielles hautement mécanisées et spécialisées. Tandis qu'une petite ferme familiale produisait une vaste variété de cultures, de produits de jardinage, et de produits animaliers, les fermes industrielles se spécialisent dans quelques produits de culture ou de variétés de bétail, utilisant de grosses machines et un bétail à haute densité productive, ce qui exige un fractionnement du travail par unité de production.

La concentration de l'industrie alimentaire pour les animaux, pour les semences, pour la transformation des produits et l'industrie du bétail a signifié une baisse sévère des petites entreprises en région rurale. Cette diminution des entreprises a provoqué la réduction de main d'œuvre. Les zones rurales qui avaient l'opportunité de fournir de l'emploi à tous les jeunes adultes, prêts à travailler même dans des conditions difficiles, ne sont désormais plus capables de fournir ces emplois en suffisance. Et cette situation est encore exacerbée par la diminution des services tels que les écoles, les entreprises et les activités culturelles qui accompagnent la baisse de population. Le vieillissement de la population restante met l'accent sur le système de services sociaux de l'espace rural. Dans de nombreux pays, les établissements d'enseignement supérieur sont situés dans les villes, ce qui amène les jeunes à migrer vers les villes lorsqu'ils atteignent l'âge de rentrer au Collège.

Les migrants ruraux font face à plusieurs défis qui peuvent nuire à leur qualité de vie lorsque qu'ils arrivent dans les zones urbanisées. De nombreux migrants n'ont pas l'éducation et les compétences pour acquérir des emplois décents dans les villes et sont alors contraints d'accepter des emplois instables et peu rémunérés. Le flot de nouveaux migrants ruraux aggrave le sous-emploi et le chômage, fréquents chez les migrants ruraux. Des employeurs offrent des salaires plus bas et de moins bonnes conditions de travail aux migrants ruraux, qui se disputent entre eux ces emplois limités et qui souvent ne sont pas au courant de leurs droits du travail. Les migrants ruraux éprouvent souvent des mauvaises conditions de vie. Beaucoup de villes ont explosé en termes de population sans que les services et les infrastructures suivent. Un afflux massif de population rurale peut conduire à une sévère pénurie de logements, de manque d'eau et d'approvisionnement énergétique ce qui conduit à des conditions générales de bidonville dans de nombreuses villes.

Les femmes, en particulier, sont confrontées à un ensemble unique de défis. Certaines femmes choisissent de s'en aller pour échapper à la violence conjugale ou parfois à des mariages précoces forcés. Certains parents choisissent d'envoyer



des femmes vers les villes pour trouver un emploi afin d'envoyer de l'argent à la maison. Une fois en ville, certains employeurs peuvent tenter de tirer parti de ces femmes en se fiant à leur méconnaissance de la législation du travail et des réseaux sociaux sur lesquels s'appuyer. Dans le pire des cas, la misère peut forcer les femmes à se prostituer, les exposant à la stigmatisation sociale et aux risques de maladies sexuellement transmissibles.

En outre, les migrants ruraux peinent souvent s'adapter à la vie citadine. Dans certains cas, il y a des différences culturelles entre les zones rurales et urbaines d'une région ce qui peut causer des ruptures avec la famille et détruire les liens culturels qui existent dans les zones rurales. Marginalisés et séparés de leurs cultures d'origine, les migrants font face à de nombreux défis sociaux lors du déplacement vers les villes.

En FIMARC, nous allons poursuivre nos efforts pour construire des zones rurales animées et pour créer les conditions d'une vie rurale digne.

Profitez de votre lecture

George Dixon Fernandez  
Secrétaire Général





---

# EXODE RURAL



*L'exode est l'immigration en masse d'une population, en référence à l'exode des Hébreux hors d'Égypte. Ce terme signifie le déplacement en masse d'un grand nombre de personnes. Un exode peut être causé par une guerre, une crise économique, ou socio culturelle.*

*Sous cette appellation dramatique, lancée par les défenseurs des valeurs traditionnelles au siècle dernier, on désigne le plus souvent la migration des ruraux vers les villes, dès lors que celle-ci est relativement importante et continue.*

## **Situation dans les pays développés**

L'exode rural ainsi entendu est essentiellement un phénomène d'un passé relativement récent dans les pays développés. La migration des campagnes vers les centres urbains a commencé à prendre un caractère assez massif en Angleterre au début du XIXe s. au moment de l'industrialisation ; l'effectif de la population urbaine y a dépassé celui de la population rurale dès le milieu du XIXe s. Avec un certain retard, le reste de l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord ont connu la même évolution mais les citadins y sont devenus plus nombreux que les ruraux à la veille de la Première Guerre mondiale seulement. Le décalage dans le temps a été plus net encore dans l'Europe du Sud, au Japon et surtout dans l'Europe de l'Est. Partout, dans ces pays développés, la migration vers les villes a été une facette de la révolution industrielle. En modifiant le système productif, celle-ci a provoqué une





intense redistribution de la population au détriment des campagnes et au profit des centres urbains.

Après la Seconde Guerre mondiale, le phénomène a connu un ralentissement progressif en dépit d'un vif mouvement d'urbanisation, car les réserves de main-d'œuvre commençaient à s'épuiser en milieu rural et parce que nombre de ménages pouvaient aller quotidiennement travailler à la ville tout en résidant en milieu rural.

Et c'est ainsi que l'on voit ce phénomène s'inverser aujourd'hui – depuis quelques années – avec un retour vers la campagne, notamment du fait de l'étalement des zones périurbaines, du souhait des personnes travaillant en ville de retourner à la campagne pour une meilleure qualité de vie. Cela évidemment a profondément changé le caractère rural des campagnes.

### **La situation dans les pays en développement**

Aujourd'hui, pour toutes les causes évoquées dans la définition de l'exode, le phénomène de migration rurale touche surtout les pays en développement. Pour l'ensemble des pays en développement on estime que le flux de population en direction des villes est de 18 à 20 millions de personnes chaque année. En Inde, c'est le cas pour près de 3 millions de personnes. Et les populations rurales migrent vers les villes pour les mêmes raisons : manque d'opportunités économiques dans les campagnes ou miroir aux alouettes des villes, guerres, manque de possibilités d'éducation pour les enfants, discriminations religieuses ou culturelles...

L'exode Rural implique le dépeuplement des campagnes et l'abandon des professions liées à la terre. Ce phénomène est aujourd'hui un enjeu international : en 2007 et pour la première fois dans



l'histoire de l'humanité, les populations urbaines ont dépassé celles des régions rurales. Selon une étude publiée par la FAO en juin 2006, environ 800 millions de personnes ont quitté le pays pour la ville au cours des 50 dernières années , et suivant un rapport de l'ONU sur l'urbanisation dans le monde publié en 2014, 2,5 milliard de personnes supplémentaires devraient vivre dans les zones urbaines d'ici 2050, d'où la nécessité de mettre en place un programme de planification urbaine



---

et d'accorder une plus grande attention aux petites villes où vivent la majorité de la population.

« Aujourd'hui, 54% de la population mondiale vit dans les zones urbaines, une proportion qui devrait passer à 66% en 2050 », a indiqué le service des populations du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU dans l'édition 2014 du rapport sur les perspectives de l'urbanisation.

Selon les projections de l'ONU, l'effet combiné de l'urbanisation croissante et de la croissance contribuera à une augmentation de 2,5 milliards de personnes supplémentaires dans les villes, dont 37% en Inde, qui a actuellement la plus grande population rurale, suivi par la Chine et le Nigeria.

Selon les prévisions démographiques, ces mégapoles devraient perdre de l'importance face à la croissance des villes moyennes, en particulier dans les pays en développement. Les régions les plus urbanisées au monde sont actuellement l'Amérique du Nord, où 82% de la population vit dans les zones urbaines, suivie par l'Amérique latine et les Caraïbes, avec 80%, et 73% en Europe.

En revanche, en Afrique et en Asie la majorité de la population vivent dans des zones rurales, ce qui représente la majorité de la population mondiale. Dans ces régions l'urbanisation devrait connaître une croissance considérable dans les années à venir. Ce qui représente un défi considérable pour la sécurité alimentaire des villes et qui pose d'énormes questions pour l'avenir de la paysannerie dans le monde.

En outre, le départ des paysans pour les villes a un impact plus fort en raison de l'extraordinaire développement urbain dans certains pays en développement ou les pays émergents, principalement en Afrique et en Asie. La souveraineté alimentaire et la solidarité selon des analyses menées dans le secteur de l'économie sociale sont une des clés pour empêcher l'exode rural. Mais l'agriculture est fragile en raison de la libéralisation des échanges qui contribuent à la dégradation de l'environnement et à la détérioration des moyens de production. Ces mauvaises conditions de travail et l'exode rural qu'elles entraînent, risquent fort de créer à court terme un déséquilibre dans l'approvisionnement et des difficultés pour l'approvisionnement des consommateurs urbains.

En Afrique subsaharienne, le travail manuel compense le faible niveau technique de l'agriculture, mais là aussi le secteur agricole commence à souffrir de l'exode des ouvriers. Une amélioration de la capacité d'importer de la nourriture n'est pas une option viable, si l'on considère le faible potentiel pour les exportations industrielles dans la plupart des pays de cette région d'Afrique.





En fin de compte, la meilleure façon de promouvoir le maintien de paysans sur leurs terres et à alléger la pression sur les zones urbaines est d'intensifier les investissements dans l'agriculture : des études récentes démontrent clairement l'efficacité supérieure de l'agriculture dans la réduction de la pauvreté par rapport aux autres secteurs économiques. Son rôle est également essentiel en termes de sécurité alimentaire et la répartition de la population étant donné que l'agriculture emploie plus de 2/3 de ceux qui travaillent dans les pays concernés.

## **Les causes de l'exode rural**

### **Les raisons économiques**

Qu'il s'agisse du siècle dernier ou du présent, les raisons de l'exode rural sont semblables. Elles sont principalement économiques. Aujourd'hui, dans de nombreux pays du Sud, les ruraux peinent à survivre à cause des politiques agricoles généralement expansionnistes ou de l'évolution des techniques agricoles et ne voient d'autres solutions qu'abandonner leurs terres. Il apparaît alors que les perspectives de vie en ville soient meilleures. Et c'est un fait avéré que les systèmes éducatifs ou en soins de santé sont plus développés dans les villes que dans les campagnes... Encore faut-il avoir les moyens économiques nécessaires...

### **Les guerres**

Il ne faudrait toutefois pas réduire les causes des migrations rurales à la seule économie. Parfois - trop souvent- ces migrations sont forcées pour cause de conflits et les populations sont réduites à quitter leurs terres, fut-ce provisoirement mais en ratant l'une ou l'autre saison. Ailleurs, ce sont des migrations forcées par l'exploitation de ressources minières qui polluent les terres et les rivières, sans tenir compte de la biodiversité des régions exploitées.





## Le changement climatique

Dans de nombreuses régions du monde des phénomènes liés au réchauffement climatique sont observés. Nous parlons ici de la réduction des terres arables, de la baisse des réserves alimentaires et poissonnières, de l'augmentation des inondations ou des phénomènes météorologiques – souvent destructeurs – de l'allongement des périodes de sécheresses.

Selon une étude de l'association Christian Aid, au moins 1 milliard de personnes vont migrer d'ici à 2050 :

- 645 millions de personnes à cause de grands projets (15 millions par an actuellement)
- 250 millions à cause de phénomènes liés aux changements climatiques (inondations, sécheresses, famines)
- 50 millions à cause de conflits et d'atteintes aux droits de l'homme

En s'appuyant sur des données du Groupement d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), une étude affirme qu'entre 1,1 et 3,2 milliards de personnes d'ici 2080 manqueront d'eau, et entre 200 et 600 millions souffriront de la faim.

Les pays les plus pauvres seront les premiers touchés par les migrations climatiques : les pays du sud de l'Asie, du Moyen-Orient, d'Asie centrale, d'Afrique et d'Amérique latine, et l'Europe par la suite.



C'est maintenant officiel : le changement climatique est désormais la première cause de migration forcée. Dorénavant, le discours sur les migrations ne pourra plus se limiter aux migrants économiques, au phénomène de fuite des cerveaux et aux réfugiés politiques ; il englobe désormais une population grandissante de migrants pour des raisons climatiques ou météorologiques.



---

## **Avenir climatique**

D'après l'Organisation Internationale pour les Migrations, la part des surfaces émergées qui souffriront de sécheresse permanente passera de 2% aujourd'hui à au moins 10% d'ici 2050. La part des terres qui feront face à des sécheresses extrêmes devrait pour sa part augmenter de 1% aujourd'hui à 30% d'ici la fin du 21<sup>e</sup> siècle.

Il est évidemment difficile d'examiner l'impact du changement climatique sur les phénomènes migratoires internes et externes. Le manque de données de base, l'accroissement de la population et la nature changeante de la trajectoire du changement climatique rendent l'exercice périlleux. Toutes les projections dépendent également de l'attitude qu'auront ou non les autorités internationales face au phénomène.

## **Politiques publiques**

Aucun pays, qu'il soit à bas ou hauts revenus, ne peut prétendre échapper aux conséquences du changement climatique. Les migrations climatiques pénalisent le développement, mettent sous pression les infrastructures et les services et augmentent le risque de conflits. Chaque Etat sera amené à y apporter des réponses.

Nous ne pouvons qu'espérer que la récente COP22 aura permis de mettre en place des mécanismes – contraignants – pour que tous les pays signataires des accords de la COP 21 pour le maintien du réchauffement climatique sous les 2° seront suivis d'effets immédiats et efficaces.

Les migrations climatiques se superposent aux migrations économiques. Les pays développés ont une responsabilité à accompagner les pays en développement pour les aider avec à faire face à ces nouveaux phénomènes, de même que dans leurs efforts d'adaptation aux désastres climatiques.

## **Des alternatives**

- **La revitalisation du milieu rural**

Nous sommes ruraux et fiers de l'être ! Peu à peu, le leurre de la ville s'éteint. Grâce aux nouvelles technologies, les informations arrivent dans les campagnes. Nous nous rendons compte des valeurs que nous avons en milieu rural – des difficultés sûrement – mais aussi de la solidarité entre la population ; des possibilités d'un commerce local qui resserre les relations entre producteurs et consommateurs, des possibilités d'une vie saine.



- **La transition**

Sans verser dans le sentimentalisme, sans verser dans une mélancolie et regret pour la vie passée, nous avons à disposition maintenant, des techniques culturelles qui permettent sans grande mécanisation un retour à des pratiques saines, économiquement viable et qui répondent aux demandes des consommateurs pour la production de produits de qualité

- **Les luttes pour l'accès à la terre**

Grâce à la « mondialisation », les techniques de communications sont de plus en plus aisées. Les spoliations de terres sont mieux connues, les instruments juridiques existent pour réclamer les droits à la terre.

- **L'attention pour le climat**

Il est désormais avéré que les migrations climatiques seront – sont déjà – une réalité. A nous de continuer le lobby nécessaire pour de nouvelles lois soient adoptées pour accueillir les migrants climatiques mais surtout pour faire en sorte que les décisions prises lors des COP21 et 22 soient suivies d'effets pour limiter le réchauffement climatique de la planète et enrayer ses effets pour éviter des migrations en masse.

### **Et nous mouvements de la FIMARC**

Une des valeurs fondamentales que nous défendons est la SOLIDARITE. A nous tous de continuer à nous informer sur les changements dans notre monde, à nous mobiliser pour contrer toutes les politiques qui vont à l'encontre du développement harmonieux du monde rural, à être accueillants des migrants – pour quelques raisons que ce soient – à faire tous les efforts possibles pour maintenir le réchauffement climatique sous la barre fatidique de réchauffement des 2°C et à convaincre nos politiques de mettre en place les politiques pour ce faire et à poursuivre notre lutte pour la souveraineté alimentaire et l'entrepreneuriat rural pour que les populations se développent en harmonie dans leur propre milieu.



---

## FIMARC NOUVELLES

### LA FIMARC AU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Session 29 et 30 – La FIMARC a participé aux 29<sup>ème</sup> et 30<sup>ème</sup> sessions du Conseil des Droits de l'Homme à Genève en 2015 pour renforcer son engagement à poursuivre la défense des droits des paysans.

Nous avons prononcé des déclarations orales au cours des sessions pour soutenir le processus de droits des paysans et soumettre l'approbation de la résolution par les gouvernements du Conseil des droits de l'homme visant à prolonger les travaux du groupe de travail intergouvernemental des Nations Unies afin de compléter le texte de la déclaration des Nations Unies sur les droits des agriculteurs et autres personnes travaillant dans les zones rurales. Même si la plupart des gouvernements européens se sont abstenus de la résolution et que les Etats-Unis et leurs alliés s'y sont opposés, nous avons été en mesure d'obtenir un résultat positif avec notre travail puissant de lobby avec nos alliés et convaincus la majorité des gouvernements asiatiques, africains et latino-américains

### PARTICIPATION À LA FAO, AU CSA (COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE) ET AU MSC (MÉCANISME DE LA SOCIÉTÉ CIVILE)

La FIMARC a participé à la 42<sup>e</sup> session du CSA du 12 au 15 octobre 2015, au forum annuel du MSC, les 10 et 11 octobre 2015 et à la réunion de Comité de coordination

du MSC les 08 et 09 octobre 2015, qui se sont tenues au quartier général de la FAO à Rome en octobre 2015. Ce forum est un lieu privilégié pour mener nos actions de lobby envers les leaders mondiaux de la gouvernance sur les politiques et les systèmes d'agriculture et d'alimentation.

### Le MSC

Le MSC est le plus important mécanisme international des organisations de la société civile (OSC) qui cherche à influencer sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et les actions et politiques en matière de nutrition - à l'échelle nationale, régionale et mondiale. Elle travaille exclusivement dans le cadre du Comité sur la sécurité alimentaire mondiale (CSA). Hébergé pendant encore un an d'affilée par la FAO, près de 200 personnes de la société civile y ont participé activement. Les participants représentaient une gamme large et diversifiée des groupes marginalisés, y compris, les agriculteurs, pêcheurs, peuples autochtones, éleveurs, travailleurs agricoles, citoyens pauvres, jeunes – donnant écho au mandat du MSC de prioriser les voix de ceux qui sont plus touchés par l'insécurité alimentaire et la malnutrition. L'augmentation de la participation des OSC est un signe positif que des efforts de communication sont payants, et les organisations de la société civile du monde entier reconnaissent l'opportunité du CSA en tant que plateforme inclusive pour la politique de l'alimentation et l'agriculture. Une plateforme où la société civile est non

seulement bienvenue et appréciée, mais aussi entendue. Au cours de la cérémonie d'ouverture, le forum a rendu hommage à Chandrika Sharma, l'activiste pêcheur, qui a perdu la vie dans l'accident d'avion malaisien. Invités d'honneur, le directeur général de la FAO, José Graziano da Silva et le Président du CSA, l'Ambassadeur de Hollande, Yaya Gerda Verburg ont également accueilli les participants. Avant la répartition en groupes de travail, les séances plénières du matin ont été axées sur la présentation des nouveaux participants de la société civile ainsi que sur les façons de travailler au sein de la CSA et MSC, en présentant l'ordre du jour de la 42ème Session du CSA, le rapport annuel de la Commission de Coordination du Forum MSC, et enfin, les coordonnateurs des groupes de travail MSC ont donné de brefs exposés sur les questions de politique de l'agenda du CSA - 42e session – ce qui est en jeu, et les questions controversées ?

Wolfgang Scharl (Président), George Dixon Fernandez (Secrétaire général), Jean Claude Germon (Trésorier) ont participé au Forum annuel de MSC au nom de la FIMARC. La FIMARC a également participé à la réunion du Comité de coordination du MSC qui s'est tenue avant le Forum. George Dixon Fernandez a représenté la FIMARC à ce Comité de Coordination.

### **CSA 42E SESSION « FAIRE UNE DIFFÉRENCE DANS LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION »**

Le Comité de la Sécurité Alimentaire Mondial (CSA) a tenu sa 42e session du 12

au 15 octobre 2015 au quartier général de la FAO à Rome. 120 membres du Comité y ont participé de même que 9 Etats non-membres du Comité et des représentants de 10 agences de Nations Unies et des organismes ; 96 participants de la Société civile ; 2 organismes internationaux de recherche agricole ; 2 représentants des Institutions financières internationales et 2 représentants de ces institutions au niveau régional ; 68 associations du secteur privé et 2 représentants de fondations philanthropiques ; 47 observateurs, 29 ministres et 6 vice-ministres

Les discours d'ouverture ont été prononcés par Mme Gerda Verburg, Présidente du Comité pour la Sécurité Alimentaire mondiale ; M. David Nabarro, représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Sécurité alimentaire et la nutrition, au nom et en représentation de M. Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies ; M. José Graziano da Silva, Directeur général de la FAO ;

Mr Kanayo Nwanze, Président de l'IFAD (Fonds International pour le Développement Agricole). Mme Ertharin Cousin, Directrice exécutive du Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies (WFP) ; Dr Per Pinstrup-Andersen, Président du HLPE (Comité d'experts de hauts niveaux pour la Sécurité alimentaire et la nutrition)

Après un échange de vues, le Comité a noté ce qui suit : a) les intervenants du CSA, la plate-forme internationale et intergouvernementale inclusive pour promouvoir la convergence des politiques





et la coordination sur la sécurité alimentaire et la nutrition, sont appelés à mettre en œuvre des objectifs de développement durable (ODS) en particulier ceux liés à la fin à la faim et la malnutrition, et à les placer au centre de ses travaux d'ici à 2030 ; b) le CSA offre une occasion unique de partager les leçons apprises, les bonnes pratiques, le rapport sur les progrès accomplis et pour aborder les défis émergents ou des lacunes de la politique ; c) implémenter les instruments de politiques existants tels que les directives volontaires sur la gouvernance responsable de la Tenure des terres, des Pêches et des forêts dans le contexte de sécurité alimentaire nationale (VGGT), les principes pour l'investissement responsable dans l'Agriculture et les systèmes alimentaires (RAI) et le cadre d'Action pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les crises prolongées (FFA), ainsi que les recommandations du CSA fournies au groupe de haut niveau d'Experts sur la sécurité alimentaire et Nutrition (HLPE) - rapports qui au niveau des pays, peuvent apporter une contribution importante à l'avancement des progrès sur l'objectif 2 et d'autres cibles connexes ; d) le CSA peut également jouer un rôle important dans le soutien de sensibilisation et de communication concernant l'objectif 2 et ses sujets connexes et transversaux à tous les niveaux ; e) pour décider de son futur Programme de travail pluriannuel, l'accent devrait figurer sur la valeur ajoutée du CSA en contribuant à la réalisation des ODS.

Le Comité a examiné une présentation au nom des trois agences basées à Rome

par M. Pietro Gennari, statisticien en chef de la FAO et coordinateur du rapport conjoint de FAO, FIDA, PAM sur l'état de l'insécurité alimentaire 2015 dans le monde (SOFI). La présentation a fait le point sur les principales conclusions du rapport SOFI 2015 ainsi qu'un aperçu des nouvelles exigences pour la surveillance de la sécurité alimentaire et la nutrition dans le cadre de l'Agenda de 2030 pour un développement durable. Des Tables rondes sur la politique de l'eau pour la sécurité alimentaire et la nutrition, de la jeunesse pour la sécurité alimentaire et la nutrition ont eu lieu le 12 octobre. Le 15 octobre, un événement spécial sur le « développement des connaissances, les compétences et les talents des jeunes pour sécurité alimentaire et la nutrition » a été organisé.

Wolfgang Scharl (Président), George Dixon Fernandez (Secrétaire général), Jean Claude Germon (trésorier) ont participé à la 42 CFS au nom de la FIMARC

### **SESSION DE FORMATION SUR LES DROITS DE PAYSANS AUX SEMENCES 2017**

La FIMARC organise une session de formation annuelle pour les dirigeants mondiaux et continentaux sur des sujets brûlants liés à l'agriculture et aux populations rurales. Pour 2017, il est prévu d'organiser une Session de formation internationale sur les droits de paysans aux semences. Cette session d'étude sera organisée lors de la réunion du Comité exécutif en mai 2017. Ce sera une plateforme d'apprentissage et de connaissances pour entreprendre des travaux concrets sur les semences.



*FAO, au CSA (Comité sur la Sécurité Alimentaire mondiale)  
et au MSC (Mécanisme de la Société Civile)-Rome*

# VMR

**VOIX DU  
MONDE RURAL**

**PUBLIE PAR:**

Fédération Internationale des Mouvements d'Adultes Ruraux Catholiques  
Federación Internacional de los Movimientos de Adultos Rurales Católicos  
Federação Internacional dos Movimentos de Adultos Rurais Católicos  
International Federation of Rural Adult Catholic Movements

**Editeur Responsable:**

George Dixon FERNANDEZ, rue Jaumain 15 - 5330 ASSESSE (BELGIQUE)

---